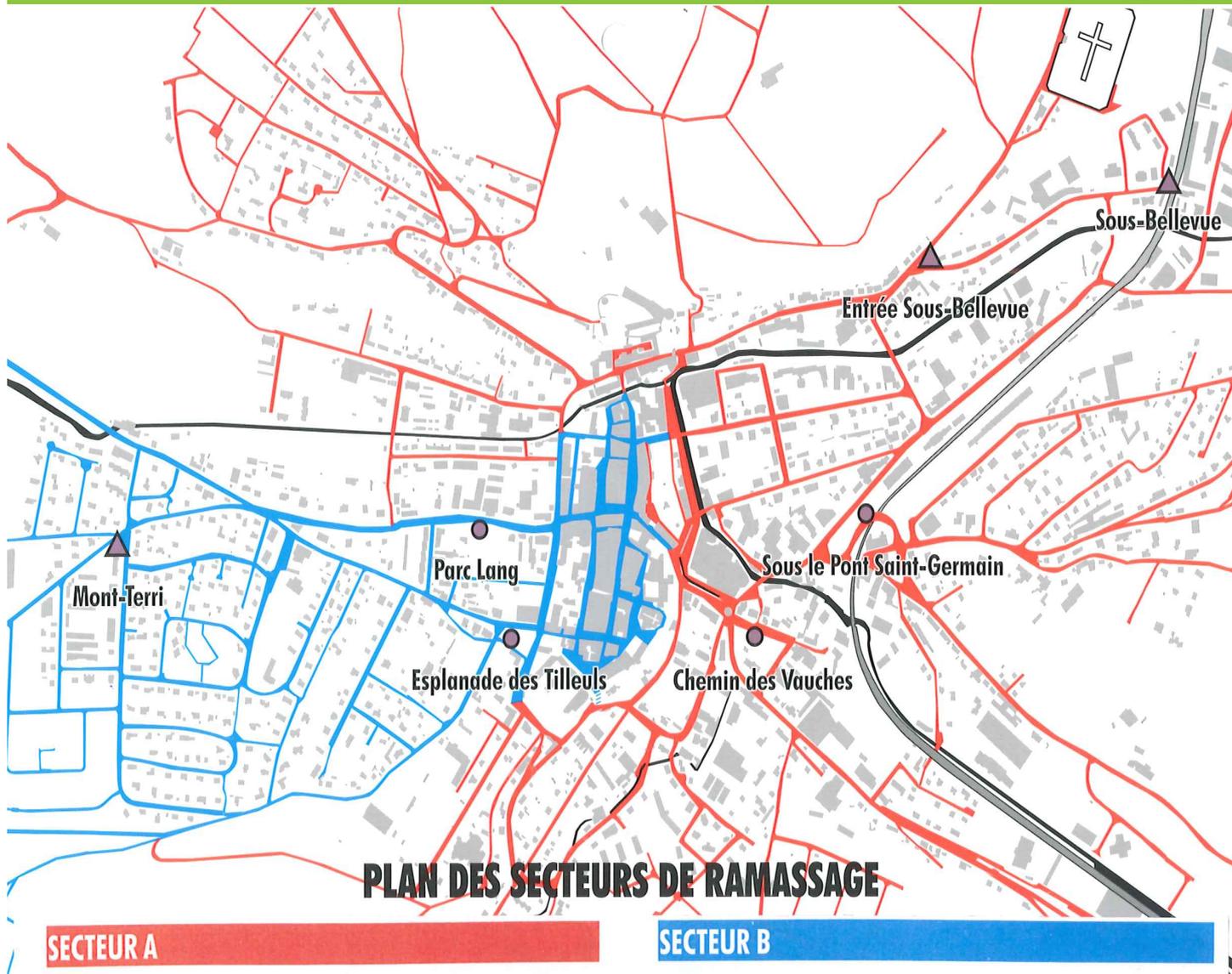




MEMODéchets 2023



Je suis votre guide
des déchets

application mobile



Porrentruy
Secteur A 2023



Infos générales

Mon réflexe TRI À LA SOURCE

Quand je fais mes achats...

- j'en profite pour **ramener au(x) magasin(s)** où je me rends tous les déchets qui y sont repris : bouteilles en verre et en PET, piles, appareils hors d'usage, etc
- je choisis les objets et denrées **en fonction de leur bilan écologique** (économies en emballages, en énergie de production et de transport, moins polluants, recyclables...)
- autant que possible, **je laisse sur place les emballages** de mes achats.

Mes CENTRES DE TRI

Loca à Porrentruy : Tél. 032 466 76 66

Quatre samedis/an de 8h à 11h : Janv. 7 / Avril 1er / Juillet 1er / Oct. 7.

Ramseyer SA à Courgenay : Tél. 032 471 15 52

Le lundi, mercredi et vendredi après-midi : de 13h15 à 17h15. Deux samedis par mois de 09h00 à 11h45 aux dates suivantes : Janv. 7-21 / Fév. 4-18 / Mars 4-18 / Avril 1er-22 / Mai 6-20 / Juin 3-17 / Juillet 8-22 / Août 12-26 / Sept. 9-23 / Oct. 7-21 / Nov. 4-18 / Déc. 2-16.

Station d'épuration de Porrentruy et Environs (SEPE) :

Chemin de Bonne-Fontaine 8
2900 Porrentruy

Tous les 3ème lundis du mois de 14h00 à 17h00, en cas de jour férié, report au 4ème lundi du mois.

Peintures, colles, solvants, détergents, acides, etc.
www.sepe-porrentruy.ch.

Mes ÉCOPOINTS (voir plan)

Dépôts autorisés tous les jours de 06h00 à 22h00, sauf dimanche et les jours fériés.

Parc Lang, Esplanade Tilleuls, Ch. Vauches : verre, alu + fer-blanc, huiles, piles

Sous le Pont St-Germain : verre, papier, alu + fer-blanc, huiles, piles, pain sec, sacs taxés

Mont-Terri, Entrée Sous-Bellevue : verre, papier, alu + fer-blanc

Ma place de COMPOSTAGE

La Prairie - Route de Courtedoux - Porrentruy

Avril à octobre : lundi à vendredi de 14h00 à 20h00, samedi de 13h00 à 19h00.

Novembre à mars : lundi à vendredi de 15h00 à 19h00, samedi de 14h00 à 17h00.



Contact et infos

Service UEI

Municipalité de Porrentruy

Rue Achille-Merguin 2

2900 Porrentruy

tél. 032 465 78 71

uei@porrentruy.ch

www.porrentruy.ch

SIDP

Syndicat intercommunal district Porrentruy

Rue d'Airmont 7

2900 Porrentruy

032 466 88 81

secretariat@sidp.ch

www.sidp.ch

SACS-POUBELLE ou CONTENEURS AVEC PUCE

Taxe au volume : Sacs officiels SIDP à déposer dès 06h00 le matin le jour de la collecte aux endroits convenus ou dans des conteneurs destinés à ce type de collecte

Taxe au poids : Conteneurs 800L équipés d'une puce.

Info déchets

Arc jurassien

0842 012 012

Aux heures de bureau

(tarif local)

Avec l'app mobile MEMODéchets

la gestion des déchets est encore plus simple!

Pour plus d'infos consultez le site :

<https://www.memodechets.ch>

Porrentruy 2023

Secteur A 2023

Début des tournées : 07h00

	janvier	février	mars	avril	mai	juin
L					1 Fête du travail	
M					2	
M		1	1		3	
J		2	2		4	1
V		3	3		5	2
S		4	4	1	6	3
D 1 Nouvel An		5	5	2	7	4
L 2 Saint Berchtold		6	6	3	8	5
M 3		7	7	4	9	6
M 4		8	8	5	10	7
J 5		9	9	6	11	8 Fête-Dieu
V 6		10	10	7 Vendredi Saint	12	9
S 7		11	11	8	13	10
D 8		12	12	9 Pâques	14	11
L 9		13	13	10 Lundi de Pâques	15	12
M 10		14	14	11	16	13
M 11		15	15	12	17	14
J 12		16	16	13	18 Ascension	15
V 13		17	17	14	19	16
S 14		18	18	15	20	17
D 15		19	19	16	21	18
L 16		20	20	17	22	19
M 17		21	21	18	23	20
M 18		22	22	19	24	21
J 19		23	23	20	25	22
V 20		24	24	21	26	23 Commémoration du plébiscite JU
S 21		25	25	22	27	24
D 22		26	26	23	28 Pentecôte	25
L 23		27	27	24	29 Lundi de Pentecôte	26
M 24		28	28	25	30	27
M 25			29	26	31	28
J 26			30	27		29
V 27			31	28		30
S 28				29		
D 29				30		
L 30						
M 31						

Porrentruy 2023

Secteur A 2023

Début des tournées : 07h00

	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre
L						
M		1 Fête nationale Suisse				
M		2			1 La Toussaint	
J		3			2	
V		4	1		3	1
S	1	5	2		4	2
D	2	6	3	1	5	3
L	3  	7  	4  	2  	6  	4  
M	4 	8 	5 	3 	7 	5 
M	5 	9	6	4	8	6
J	6	10	7	5	9	7 
V	7	11	8	6	10	8 
S	8	12	9	7	11	9
D	9	13	10	8	12	10
L	10  	14   	11  	9  	13 Lundi de St Martin	11  
M	11 	15 Assomption	12 	10 	14  	12
M	12	16	13	11	15	13
J	13	17	14 	12	16	14 
V	14	18	15 	13	17	15
S	15	19	16	14	18	16
D	16	20	17	15	19	17
L	17  	21  	18  	16  	20  	18  
M	18 	22 	19 	17 	21 	19 
M	19	23 	20 	18	22	20
J	20	24	21	19 	23	21
V	21	25	22	20	24	22
S	22	26	23	21	25	23
D	23	27	24	22	26	24
L	24  	28  	25  	23  	27  	25 Noël
M	25 	29 	26 	24 	28	26
M	26	30	27	25 	29 	27  
J	27	31 	28	26	30	28
V	28		29	27		29
S	29		30	28		30
D	30			29		31 Saint-Sylvestre
L	31   			30  		
M				31		

Comment gérer vos déchets ?



Ordures ménagères sacs SIDP
Tournées voir calendrier. Prix voir infos générales.



Aluminium et boîtes de conserve
7 écopoints (voir points de collecte).



Déchets inertes (petites quantités) payants
Dépôt payant chez Loca SA ou Ramseyer SA.



Déchets encombrants combustibles
Tout déchet combustible de max. 150 x 100 x 50 cm et 50 kg par objet ne pouvant pas être mis dans un sac taxé SIDP. Collectes porte-à-porte, dépôt payant chez Loca ou Ramseyer SA.



Pneus payants
Dépôt payant chez votre garagiste, chez Loca SA ou Ramseyer SA.



Verre
7 écopoints (voir points de collecte).



Déchets compostables ménagers
Collectes porte-à-porte (interdiction d'utiliser des sacs de récupération en toile) ou dépôt à la Place de compostage de la Prairie. Le pain sec est admis.



Tubes lumineux (néon) / LED
Dépôt gratuit dans les points de vente, chez Loca SA ou Ramseyer SA.



Huiles minérales et végétales
4 écopoints (voir points de collecte).



Papier
A déposer en paquets ficelés. Ne pas mettre dans un sac même en cas de pluie. Collectes porte-à-porte, dans 4 écopoints ou dépôt chez Loca SA.



Piles et accumulateurs
Dans les points de vente ou dans 3 écopoints (voir points de collectes).



Déchets spéciaux des ménages
Aux points de vente ou au SEPE, Chemin de la Bonne-Fontaine 8, Porrentruy. 3e lundi du mois de 14h à 17h (4e si 3e férié) ou sur rendez-vous au 032 466 33 66.



Carton propre
Collectes porte-à-porte (carton aplati et ficelé). Dépôt chez Loca SA.



Appareils électriques et électroniques
Aux points de vente ou aux centres de tri Loca SA ou Ramseyer SA. Reprise gratuite. Fondation SENS www.erecycling.ch - 043 255 20 00.



Vaisselle (porcelaine) payants
Chez Loca SA : fr. 20.00 le coffre ou la remorque.



Ferraille (objets métalliques)
Objets contenant plus de 50% de métal et pesant moins de 50kg. Collectes porte-à-porte ou dépôt gratuit chez Loca SA ou Ramseyer SA.



Aérosols
Vider complètement le gaz propulseur (risque d'explosion). Selon la matière, à déposer avec l'alu, ou si symbole de danger avec les déchets spéciaux, sinon dans le sac poubelle officiel SIDP.



Capsules Nespresso (aluminium)
Rapid'Service, Chemin des Vanniers 7, Porrentruy.



PET
Conteneurs prévus à cet effet dans les points de vente.



Médicaments
Dans les points de vente.



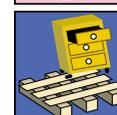
Restes de repas / déchets de cuisine / lavures
Seuls les restes de table des ménages privés peuvent être traités dans les installations de biogaz, sauf, restes de viande, volaille, poisson, os, arêtes et carcasses qui sont interdits. A mettre dans les sacs officiels SIDP.



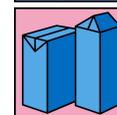
Flacons en plastique avec bouchon
Dans les sacs officiels SIDP ou dépôt payant chez Loca SA ou Ramseyer SA. Par les points de vente.



Sagex payants
Loca SA, Les grandes Vies 42, à Porrentruy. Dépôt payant. Pour des volumes inférieurs à 250 l : fr. 7.60. Par sac de 50 litres vendus sur site : fr. 15.20.



Bois
Barrières en bois, lattes, volets, cadres de fenêtre, palettes, chez Loca SA ou Ramseyer contre paiement. Meubles en bois : voir déchets encombrants.



Berlingots / Briques à boissons
Dans des sacs poubelles officiels SIDP. Les emballages en carton pour le lait et autres boissons sont des déchets composites et ne peuvent pas être recyclés avec le carton.



Textiles et chaussures
Dans les conteneurs des écopoints ou lors des collectes porte-à-porte ponctuelles.



Cendres de bois
Les cendres froides sont à éliminer avec les ordures ménagères dans les sacs officiels SIDP. (Si > 1m3: peuvent être apportées à la décharge de type D du SEOD à Boécourt).



Dépouilles d'animaux
Centre régional de ramassage des déchets carnés, La Rochette 51 - 2900 Porrentruy - tél. 079 816 33 67. Si urgence, police - tél. 032 465 77 22.



Cartouches d'encre pour imprimantes
Dans les sacs officiels SIDP si le fournisseur ne les reprend pas. Certaines cartouches sont recyclables.



CD
Prioritairement aux points de vente ou dans les sacs officiels SIDP.

SACS À CROTTES

À LA DOUBELLE,
PAS AU SOL, PAS DANS
LA NATURE!



MES TOURNÉES DE COLLECTE – INFORMATIONS IMPORTANTES

DÉPOSER LES DÉCHETS AU PLUS TARD À 06H00 OU LA VEILLE



Ce qui est autorisé :

- ✓ Tout objet compris entre 18 et 50 kg et n'entrant pas dans une autre catégorie de déchets
- ✓ Tout objet de moins de 18 kg dont les dimensions ne permettent pas d'être mis dans un sac poubelle officiel (17, 35, 60 ou 110 litres)

Ce qui n'est pas autorisé :

- ✗ Les objets de moins de 18 kg pouvant être mis dans un sac poubelle. Tout objet pouvant être mis dans un sac n'est pas ramassé (bidons, petites planches, jouets, parapluies, chaussures, etc.)
- ✗ Les appareils électriques, électroniques, ménagers et sanitaires
- ✗ Les objets métalliques
- ✗ Les objets de plus de 50 kg ou dont les dimensions excèdent 150 x 100 x 50 cm
- ✗ Les planches, lambris, barrières de jardin et autres déchets similaires
- ✗ Les déchets de déconstruction, démolition et autres déchets liés à l'entretien ou à la réfection de locaux ou bâtiments



CARTONS

Ce qui est autorisé :

- ✓ Enveloppes en carton et en ondulé
- ✓ Papier d'emballage
- ✓ Cartons plats et en ondulé
- ✓ Cartons à fruits, à légumes, à oeufs
- ✓ Papier broyé dans un carton

Ce qui n'est pas autorisé :

- ✗ Berlingots de lait ou de jus de fruit
- ✗ Emballages contrecollés et laminés (produits congelés)
- ✗ Plastique, étiquettes, papier adhésif
- ✗ Autres déchets mélangés au carton



PAPIERS

Ce qui est autorisé :

- ✓ Journaux
- ✓ Magazines, illustrés, prospectus
- ✓ Pages de livre sans reliure
- ✓ Enveloppes avec ou sans fenêtre
- ✓ Photocopies, papier pour correspondance
- ✓ Blocs-notes, papier recyclé

Ce qui n'est pas autorisé :

- ✗ Papier pour fleurs
- ✗ Papier cadeau contrecollé
- ✗ Papier ménage, adhésif, autocollants, carbone, filtre, étiquettes
- ✗ Poches pour photos
- ✗ Serviettes et mouchoirs et nappes en papier



FERRAILLE

Ce qui est autorisé :

- ✓ Tout objet contenant plus de 50% de métal est considéré comme ferraille, pour autant qu'il pèse moins de 50 kg

Ce qui n'est pas autorisé :

- ✗ Appareils sanitaires, électriques et électroniques
- ✗ Volets, stores, cadres de fenêtres, chéneaux, éviers, lavabos, etc. et tout autre déchet lié à des travaux d'entretien



DÉCHETS VERTS

Ce qui est autorisé :

- ✓ Déchets de cuisine à base végétale et **non cuisinés** (fruits et légumes, épluchures)
- ✓ Marc de café, sachets de thé
- ✓ Déchets de jardinage
- ✓ Tailles de haies (coupées en section)
- ✓ Gazon, feuilles, sciure de copeaux
- ✓ Branchages ficelés ne dépassant pas 18 kg par fagot et d'un diamètre de 18 cm et d'une longueur maximale de 1m50

Ce qui n'est pas autorisé :

- ✗ Litières pour animaux (bactéries et parasites présents dans les excréments)
- ✗ La terre (déchet inerte)
- ✗ Cendres de bois
- ✗ **Les déchets cuisinés sont strictement interdits !**
- ✗ **Sacs de récupération en toile interdits !**

SECTEUR A :

Airmont, Allaine, Alle, Arquebusiers, Auguste-Cuenin, Bains, Banné, Beaufroid, Beaupré, Belfort, Bennelats, Bois-Husson, Bonne-Fontaine, Bruequelin, Bure, Capucins, Château, Chenevières, Chevriers, Coeuve, Combe, Colombière, Condemène, Cordonniers, Courgenay, Cras, Cras-Mouche, Creugenat, Elsaesser, Ermitage, Fahy, Fontenais, Foyards, France, Gagneurs, Gare, Grandes-Vies, Grands-Champs, Gustave-Amweg, Haute-Fin, Hôpital, Jura, Laboueurs, Lilas, Lorette, Maltière, Marchands, Microferme, Minoux, Molière, Morimont, Perche, Perriers, Planchettes, Pont d'Able, Prairie, Pré-Monsieur, Roche-de-Mars, Rochette, Rondez, Rosaire, Rouges-Terres, Schliif, Soupirs, Sous-Bellevue, St-Germain, Synagogue, Tanneurs, Tisserands, Val, Vanniers, Varioux, Vauches, Vied'Entier, Voyeboeuf, Waldeck, Xavier-Stockmar.

SECTEUR B :

Achille-Merguin, Annonciades, Argile, Baïches, Blarer-de-Wartensee, Bressaucourt, Chainions, Chaumont, Cigogne, Collège, Cour-aux-Moines, Courtedoux, Cygne, Eglise, Etang, Fontaine-aux-Chiens, Franchises, Grand-Rue, Gravier, Jonnières, Joseph-Trouillat, Lomont, Malvoisins, Mavaloz, Montjoie, Mont-Terri, Oiselier, Pâles, Peupliers, Pierre-Péquignat, Pré de la Claverie, Pré-Neuf, Pré-Tavanne, Rochattes, Roselière, Séminaire, St-Martin, St-Michel, Tarascon, Tarrières, Temple, Thurmann, Tilleuls, Tuileries, 23-Juin.